

Large diffusion



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 348 Cotonou
Tél.: +229 21 30 06 81
Fax : +229 21 30 57 95
www.mesrs.bj

N° 081/17 /MESRS /DEC/SAF/SEC/SIS/SDDC/SD

Cotonou, le 27 Avril 2017

NOTE DE SERVICE

Objet : Fixation des frais relatifs aux différents actes des examens de BTS et ceux des dossiers des concours

Les frais relatifs aux différents actes des examens de BTS et ceux des dossiers des concours se présentent comme suit :

N° D'ORDRE	INTITULE DE L'ACTE	COUT	OBSERVATIONS
1	Frais d'inscription BTS (Béninois)	15 000	
2	Frais d'inscription BTS (Etrangers)	75 000	
3	Frais dossier concours	5 000	
4	Relevé de Notes	500	
5	Extrait de relevé de notes	3 000	
6	Attestation d'admissibilité	1 500	
7	Attestation provisoire ou attestation de succès	3 000	
8	Diplôme	5 000	
9	Authenticité	2 500	
10	Consultation de copie	10 000	

Le Chef du Secrétariat Administratif et Financier est chargé de l'application de la présente note de service.



Victorin Vidjannagni GBENOU
Directeur des Examens et Concours